

*des Princes Ec.* Octobre 1725. 265

Pere à revoquer son Decret. Ainsi les choses à cet égard subsistent sur le pied établi par Clement XI. Autre remarque que nous devons à l'exactitude de ces Memoires.

II. Le 23. Juillet le Pape tint Consistoire secret dans lequel il ferma la bouche aux nouveaux Cardinaux del Giudice & Coscia. S. S. proposa ensuite l'Evêché de *Lodi* pour Mr. Mezabarba, celui de *Trajanopolis* pour Mr. Charles Pignatelli, l'Archevêché de *Coscenza* en *Calabre* pour le Pere Vincent-Marie Aragon Dominicain, l'Evêché de *Verone* pour Mr. François Trevisani qui a quitté celui de *Ceneda*, & l'Eglise Titulaire de *Dora* pour Mr. Henri Esterhasi. On préconisa encore diverses autres Eglises, après quoi le Pape ouvrit la bouche aux mêmes Cardinaux Coscia & del Giudice, donnant au premier le titre de *Ste. Marie in Dominica* qu'il éleva de l'Ordre des Diacres à celui des Prêtres; & au second celui de *Ste. Marie ad Martyres* de l'Ordre des Diacres. S. S. accorda après cette ceremonie le *Pallium* pour le nouveau Patriarche de *Venise*, & pour le nouvel Archevêque de *Manfredonia*. L'Abbé Olivieri neveu du Cardinal de ce nom, a reçu la Manteline de Prélat Domestique: le Chevalier Migliorucci de *Cita-Castello*, de la Maison des Marquis de Petella, a été déclaré Cametier d'honneur; & Mr. Manciforte a résigné son Evêché de *Gubio*, ne voulant pas être Suffragant de l'Archevêché d'*Urbain*, mais le Pape a refusé sa démission. Le 26. une Congregation composée des Cardinaux Paulucci, Corsini & Petra, s'assembla pour examiner si l'on devoit accorder à l'Empereur la levée de la Taxe apellée *Croisade* sur le Royaume de *Naples* & sur l'Etat de *Milan*. On n'y prit aucune résolution, de crainte que si l'on

accor-